

*Prix décerné par*



Ordre des conseillers  
et conseillères d'orientation  
du Québec

*À des étudiants associés en fin de maîtrise en orientation*

## ***Prix Wilfrid-Éthier***

Dans le but de reconnaître le mérite d'étudiants inscrits dans les programmes universitaires donnant accès au permis de conseiller d'orientation, l'Ordre décerne chaque année un **Prix Wilfrid-Éthier**, et ce, pour chacune des universités.

**Les récipiendaires du prix reçoivent un permis laminé et sont dispensés de payer leur cotisation à l'Ordre pour une période de deux ans.**

Chaque université est responsable d'établir la procédure permettant de désigner son lauréat, en se basant sur les critères de sélection suivants :

- être finissant ou finissante dans un programme de maîtrise en orientation
- être étudiant associé à l'OCCOQ
- posséder un excellent dossier universitaire
- avoir manifesté des qualités professionnelles au cours des stages
- être engagé dans la vie étudiante ou socioprofessionnelle.

Les universités doivent communiquer le nom ainsi qu'une brève description du profil du récipiendaire avant le 30 novembre à la secrétaire de l'Ordre.